

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

## Arrêté du 5 juin 2023

### portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2315313A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 modifié portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2023 portant nomination de Madame Anne-Françoise BARUTEAU dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

#### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Madame Anne-Françoise BARUTEAU, administratrice générale des finances publiques de classe normale nommée dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II), est affectée à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du Contrôle général économique et financier, à compter 1<sup>er</sup> juin 2023.

#### **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 juin 2023

Pour le ministre et par délégation :

Le chef du Contrôle général économique et financier par intérim,

M. GAZAVE